



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Bordeaux, le 24 JUIL. 2023

Monsieur le Préfet de Gironde

à

Mesdames et Messieurs les maires de Gironde

Objet : Information concernant la présence de *Xylotrechus chinensis* dans la métropole bordelaise

P.J : Cartographie de la progression des signalements de *Xylotrechus chinensis*

Fiche d'information concernant *Xylotrechus chinensis*

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt m'a signalé la présence dans la métropole bordelaise du longicorne tigre, *Xylotrechus chinensis*. Ce coléoptère invasif, originaire d'Asie, s'attaque de préférence aux espèces du genre *Morus spp.* dont le mûrier platane et entraîne, à terme, la mort des arbres infestés. La morphologie de l'insecte adulte est caractéristique tout comme ses trous de sortie, parfaitement circulaires et visibles sur les troncs et branches principales de l'arbre. Les adultes émergent généralement de mai à juillet. Vous trouverez jointe une fiche explicative des principaux symptômes et éléments de reconnaissance.

Il a été signalé pour la première fois en juillet 2018 et depuis, le nombre de signalements n'a cessé de croître. Des prospections financées par l'État, conduites de manière centrifuge autour de Bordeaux, mettent en évidence une forte expansion de ce ravageur au-delà de la métropole bordelaise. La surveillance menée en 2023, toujours en cours, a ainsi révélé la présence de *Xylotrechus chinensis* dans 12 nouvelles communes. L'ensemble du dispositif de surveillance a permis de dresser une carte de son aire de répartition que vous trouverez ci-jointe, celle-ci est encore probablement sous-évaluée.

Bien que les signalements reçus jusqu'à présent portent uniquement sur des mûriers, le pommier, le poirier et la vigne sont également cités dans la bibliographie scientifique comme des hôtes potentiels de cet insecte, ce qui suscite une certaine inquiétude compte tenu de l'orientation viticole de notre département. Il importe donc de contenir rapidement la population de cet insecte dans un périmètre le plus réduit possible et surtout d'écarter le risque de le voir s'installer sur d'autres espèces végétales. Le risque n'est pas non plus à écarter côté santé publique, car si *Xylotrechus chinensis* est un insecte qui ne pique pas, l'activité de ses larves fragilise les arbres contaminés entraînant de possibles chutes de branches dans les espaces publics (parcs, allées, écoles...).

Aujourd'hui, l'élimination et la destruction des arbres et bois contaminés par broyage ou incinération, de préférence avant la sortie des adultes pour éliminer les larves, est préconisée afin de limiter sa prolifération. De plus, *Xylotrechus chinensis* est désormais susceptible de faire l'objet de mesures de lutte obligatoire, suite à la modification récente de son statut réglementaire en tant qu'organisme nuisible (organisme dit « de quarantaine »). Ces mesures sont en cours d'étude au niveau national afin d'enrayer sa propagation.

Aussi, je vous invite à la vigilance et à signaler au service régional de l'alimentation de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine tout symptôme ou toute suspicion de présence de *Xylotrechus chinensis* à l'adresse : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr.

Le Préfet,

Étienne GUYOT